



MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR

L'ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE

ET DE NARBONNE,

*Qui ordonne des prières pour la cessation de la
sécheresse.*

PAUL-THÉRÈSE-DAVID D'ASTROS, par la miséricorde de Dieu et l'autorité du Saint-Siège apostolique, Archevêque de Toulouse et de Narbonne, Primat des Gaules, au Clergé et aux Fidèles de notre Diocèse, salut et bénédiction en notre Seigneur Jésus-Christ.

On nous manifeste de toutes parts, Nos TRÈS-CHERS FRÈRES, des alarmes sur le sort des récoltes qui donnaient il y a peu de jours de si belles espérances : nous avons à craindre ce qui fut le sujet des gémissemens d'un Prophète, et des exhortations qu'il adressa au peuple d'Israël de la part de Dieu : *Un feu dévorant, une flamme qui consume tout*, dit cet envoyé du Seigneur, *s'est répandue sur les campagnes. La terre qui paraissait comme un jardin de délices n'est plus qu'un désert affreux... Les bêtes même des champs lèvent la tête vers le Ciel, comme pour demander une eau qui les désaltère, parce que les sources sont desséchées et que le feu a dévoré l'herbe des prairies* (1).

Quel est, N. T. C. F., le dessein de Dieu dans ces fléaux dont il vous menace au moment où vous recueilliez déjà d'abondantes moissons ? c'est de vous pénétrer de cette vérité que vous oubliez trop souvent, *que votre sort est entre ses mains* (2); que nos biens comme nos personnes sont entièrement dans sa dépendance; qu'inu-

(1) JOEL, II. 3, I. 20.

(2) PS. XXX.

tilement le laboureur cultive la terre et sème son grain, si Dieu n'y donne l'accroissement (1). Ayons donc recours au Seigneur; *humilions nos âmes en sa présence, et prions-le de nous faire sentir les effets de sa miséricorde* (2).

Je crois, N. T. C. F., devoir reporter ici votre attention sur un autre fléau plus terrible, pour l'éloignement duquel nous avons déjà adressé à Dieu nos supplications, qui continue cependant d'exercer ses ravages dans une grande partie de la France, et que le Tout-Puissant tient ainsi toujours levé sur nos têtes. La perspective des maux qui peuvent fondre inopinément sur nous, nous est salutaire; elle nous dispose à écouter avec un cœur docile cette invitation du même Prophète dont j'ai emprunté dès le commencement le langage : *Convertissez-vous au Seigneur votre Dieu, parce qu'il est bon et miséricordieux; qu'il est patient, riche en miséricorde, et qu'il peut se repentir du mal dont il vous avait menacés* (3).

(3) I. COR. III.

(4) JUDITH, VIII.

(5) JOEL, II. 12.

A CES CAUSES, NOUS AVONS ORDONNÉ ET
ORDONNONS CE QUI SUIT :

1.° Les Prières de Quarante - Heures pour
obtenir la pluie seront faites dans toutes les églises
de notre Diocèse où elles n'ont pas été faites
récemment à la même fin.

2.° Tous les Prêtres diront à la Messe les
collecte, secrète et postcommunion *ad petendam
pluviam*, jusqu'à ce que nous ayons obtenu
l'objet de ces prières.

Et sera notre présent Mandement publié au
prône des églises paroissiales le dimanche qui
suivra immédiatement sa réception, et affiché
partout où besoin sera.

DONNÉ à Toulouse, en notre palais archiépis-
copal, le 18 Juillet 1832, sous notre seing le
sceau de nos armes et le contre seing du Secrè-
taire-Général de notre Archevêché.



† P. T. D. ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE.

Par Mandement,

CABROL, *Secrétaire-Général*,
Chan. hon.